

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Réunion de bureau du 16 avril 2018

Compte-rendu

Présents :

Membres bureau CLI

André COPIN - Alain FOURCAULT – Gilles LEPELTIER - Gérard MAHAUD - Michel TINDILLERE

EDF

Auréliе FOLLENFANT

Secrétaire

Maud MICHEL

Absents / excusés :

Claude BOISSAY - Pascal BRAILLY - Cédric OULES

1. Points d'actualité CNPE

L'unité de production n°2 est actuellement à l'arrêt (visite partielle), conformément au planning des travaux 2018.

Le changement de la moitié des packings de l'aéroréfrigérant est en cours.

2. Préparation de la réunion préparatoire à la conférence inter-CLI Val de Loire

La réunion préparatoire à la conférence inter-CLI est prévue le 24 mai prochain. Elle se tiendra à Orléans (Hôtel du Département) à partir de 10h.

Il est rappelé que le bureau de la CLI de Dampierre avait déjà réfléchi à des sujets à aborder lors de cette conférence inter-CLI, lors de sa réunion du 04/05/2017. Les sujets retenus étaient les suivants :

- Les rejets en Loire
- Le démantèlement
- L'impact du réchauffement climatique sur les centrales

Le bureau propose d'ajouter la VD4 comme autre sujet possible.

Gérard MAHAUD n'est pas favorable à proposer le sujet du démantèlement car la centrale de Dampierre n'est pas concernée par ce sujet à court ou moyen terme. Il estime préférable de laisser les autres CLI proposer ce thème si elles le souhaitent.

Les autres membres du bureau approuvent cette proposition : ce thème est retiré des thèmes qui seront proposés par la CLI de Dampierre.

Les sujets proposés par l'ASN lors de la première réunion préparatoire, qui s'était tenue en 2015, sont également rappelés :

- L'impact environnemental des centrales : rejets thermiques, radiologiques et chimiques
- La sûreté des centrales : poursuite d'exploitation des centrales, vieillissement, renforcement de la sûreté
- Risques et territoires : risques naturels (inondation, sécheresse), gestion et préparation des situations d'urgence, développement de la culture du risque

Ces thèmes recourent, pour partie, les thèmes proposés par le bureau de la CLI de Dampierre.

Il conviendra, lors de la réunion préparatoire du 24 mai, de demander à l'ASN les sujets qu'ils estiment pertinent de traiter. André COPIN indique que l'ASN a abordé le sujet des VD4 lors des conférences inter-CLI de la vallée du Rhône. Il est donc probable qu'ils proposent ce sujet pour l'inter-CLI du Val de Loire.

Pour chaque thème retenu, il sera nécessaire de trouver un intervenant expert pour assurer une présentation.

Concernant le thème de l'impact du réchauffement climatique sur les centrales nucléaires, Maud MICHEL indique qu'un membre du comité scientifique de l'ANCCLI avait fait une intervention sur ce sujet lors d'une réunion des chargés de mission des CLI, et pourrait intervenir lors de la conférence inter-CLI, sous réserve de ses disponibilités.

Pour la conférence inter-CLI, il est prévu d'inviter :

- l'ensemble des membres des 4 CLI du Val de Loire
- l'ASN
- l'IRSN
- l'ANCCLI

Il est également proposé d'envoyer une lettre au préfet de région (M. FALCONE) pour l'inviter personnellement à cette réunion, même si les services de la préfecture du Loiret font partie des membres de la CLI de Dampierre et seront donc invités à ce titre.

Concernant la durée de la réunion, il est préférable de prévoir de l'étaler sur une journée complète, comme c'était le cas pour les autres inter-CLI : il est proposé de faire une réunion de 10h à 16h.

Concernant le lieu, il est proposé de faire la conférence au château de Chamerolles ou au château de Sully : ces lieux sont assez centraux par rapport aux 4 centrales, appartiennent au Département du Loiret (ce qui évite d'avoir à engager des frais de location) et permettent d'accueillir sans problème une centaine de personnes.

Il est également proposé de demander au Conseil départemental du Loir-et-Cher si la conférence pourrait se tenir au château de Chambord, en cas de besoin.

3. Préparation de la réunion plénière du 15 juin 2018

Parmi les points à mettre à l'ordre du jour, Gérard MAHAUD propose qu'EDF fasse un bilan sur les modifications en cours au CNPE. Notamment, il souhaiterait que la CLI soit informée des démarches faites par EDF concernant les forages pour approvisionnement en eau d'ultime secours. Il trouve dommage que la CLI ait été informée de ce projet au départ, mais qu'il n'y ait pas eu d'information sur la suite donnée aux essais menés.

Aurélie FOLLENFANT indique qu'un point sera fait sur ce sujet à la prochaine CLI, à l'occasion de la présentation du programme industriel.

Par ailleurs, elle précise qu'elle a reçu une demande du niveau national d'EDF pour qu'une communication soit faite sur le programme industriel et la VD4-900 lors de la prochaine CLI publique, le niveau national souhaitant s'appuyer sur les CLI publiques pour communiquer à ce sujet.

Gérard MAHAUD considère qu'il faut distinguer la CLI du public, et que ses membres doivent être davantage informés que le grand public, de manière à pouvoir ensuite répercuter l'information auprès du public.

Auréliе FOLLENFANT propose de faire, à la CLI plénière su 15 juin, la même présentation que celle présentée le 5 avril, et de refaire une présentation « allégée » sur le même sujet lors de la CLI publique.

Alain FOURCAULT approuve la proposition, mais préconise de prévoir suffisamment de temps pour les échanges avec la salle.

Gérard MAHAUD souhaite également que l'ASN présente son bilan concernant la centrale de Dampierre lors de la réunion du 15 juin, étant donné que la conférence nationale est passée. Il juge utile qu'une comparaison soit faite entre les résultats constatés à Dampierre et ceux de la moyenne des autres centrales françaises.

Auréliе FOLLENFANT ajoute qu'il faudra également présenter la modification de l'arrêté de rejet de la centrale.

Au final, l'ordre du jour est défini comme suit :

- Programme industriel EDF et VD4-900 MWe + un point sur l'approvisionnement en eau d'ultime secours : 1h15 → EDF
- Présentation de la campagne de traitement biocide : 15 mn → EDF
- Présentation de la modification de l'arrêté de rejet de la centrale : 15 mn → EDF
- Bilan annuel de l'ASN concernant la centrale de Dampierre : 20 mn → ASN
- Retour sur la réunion préparatoire à la conférence inter-CLI du 24 mai : 10 mn → CLI

Il est proposé d'avancer le début de la réunion à 9h30 au lieu de 10h, de manière à permettre une durée de réunion de 2h15 voire 2h30 et ainsi favoriser les échanges.

4. Organisation d'une nouvelle séance de formation pour les membres de la CLI sur le thème des déchets nucléaires

Il est convenu d'envoyer un mail à l'ensemble des membres de la CLI pour leur proposer une formation sur les déchets nucléaires. A ce mail serait joint un Doodle afin de permettre aux personnes intéressées de renseigner leurs disponibilités.

Suite à ce mail, s'il n'y a pas assez d'inscrits, la formation sera annulée.

La formation aurait lieu sur le site du CNPE, au centre d'information du public. La période retenue pour cette formation est la deuxième quinzaine de septembre (semaines 38 et 39). Il est convenu de programmer une formation d'une durée d'environ 1h30.

Il reste à trouver un intervenant pour assurer cette formation : Auréliе FOLLENFANT se renseigne en interne pour voir si quelqu'un peut assurer une formation sur ce thème.

Si EDF confirme pouvoir proposer quelqu'un pour intervenir, Maud MICHEL enverra le projet de mail au bureau de la CLI avant transmission à l'ensemble des membres.

5. Processus de traitement des questions posées par les membres de la CLI en amont des réunions plénières

Gérard MAHAUD fait part de son souhait que les membres de la CLI puissent poser des questions avant les réunions plénières, de manière à ce que les intervenants ne soient pas pris au dépourvu et aient le temps de préparer les réponses.

Il constate que, lors de la dernière CLI, il s'est vu refuser qu'on envoie ses questions à la préfecture préalablement à la réunion plénière.

Ses questions destinées à EDF et à l'ASN ont, elles, bien été transmises en amont : EDF lui a répondu personnellement, mais il souhaiterait que les réponses soit envoyées à l'ensemble

des membres de la CLI. Quant à sa question adressée à l'ASN, une réponse a été faite en séance plénière.

Gérard MAHAUD demande au bureau que les questions des membres de la CLI soient transmises systématiquement aux intervenants, sans filtre préalable.

Alain FOURCAULT répond que si le bureau ne donne pas son accord sur les questions posées, celles-ci ne sont pas transmises à l'ensemble des membres de la CLI. Il précise que, dans le cas des questions destinées à la préfecture, il a été proposé à Gérard MAHAUD de les poser personnellement, en son nom, dans la mesure où la majorité des membres du bureau n'était pas favorable pour faire passer ces questions à la préfecture via le bureau.

Gérard MAHAUD précise qu'il ne s'agit pas, pour le bureau, d'entériner ou de prendre à son compte les questions, mais simplement de les transmettre à la CLI.

Il demande au bureau de prendre position sur le principe à retenir pour la transmission des questions, à savoir si toutes les questions des membres de la CLI sont transmises systématiquement ou si un tri est fait au préalable par le bureau.

La majorité des membres du bureau se prononce pour qu'un tri soit fait au préalable par le bureau.

Gérard MAHAUD prend acte de cette décision et demande alors à ce que chaque membre de la CLI dispose de la liste à jour des membres.

Maud MICHEL précise que les envois de mails sont faits en « copie cachée » depuis septembre 2017, afin que la longue liste des membres ne s'affiche pas lors de l'impression des mails, et ce à la suite d'une demande d'un membre de la CLI. Elle ajoute qu'elle peut revenir aux modalités d'avant, afin que l'ensemble des adresses mail soient accessibles à tous.

Alain FOURCAULT et Michel TINDILLERE ne sont pas favorables à rendre accessibles les adresses des membres de la CLI, car il y a un risque de piratage de ces adresses. Il est donc convenu de continuer à faire les envois de mails en copie cachée. Néanmoins, Maud MICHEL enverra la liste des contacts de la CLI aux membres du bureau, pour qu'ils puissent si besoin faire des envois en leur nom.

Alain FOURCAULT ajoute que les membres de la CLI ont toujours la possibilité de poser leurs questions en séance, si le bureau n'a pas souhaité les transmettre au préalable.

Gérard MAHAUD répond que ce système ne permet pas aux intervenants d'avoir le temps de préparer les réponses en amont. Il trouve que ce système va à l'encontre de la transparence de la CLI et de la démocratie et se dit choqué par ce principe.

André COPIN rappelle que le bureau a justement été mis en place pour mieux préparer les réunions plénières, pour pouvoir se mettre d'accord en petit comité et avoir un échange avec EDF, et qu'il n'a jamais été interdit à personne de poser des questions en séance.

Gérard MAHAUD rappelle que, lors de la dernière séance plénière, certains membres ont dû insister pour pouvoir poser des questions car l'heure était passée. Il estime que sa proposition permet au contraire de faciliter les échanges et d'aller plus vite, et que la recherche de l'efficacité et de la transparence voudrait qu'on favorise cette façon de poser des questions, en les soumettant à l'avance aux intervenants.

6. Points divers

André COPIN indique qu'il a assisté à une réunion de l'IRSN le 28 mars dernier sur le projet de piscine d'entreposage centralisé du combustible usagé.

Il s'agirait d'une piscine avec 2 grands bassins d'une capacité de 5 000 tonnes chacun. Cette capacité d'entreposage est nécessaire car le refroidissement des MOX est plus long que pour les assemblages UO₂. Il y a donc besoin d'un entreposage intermédiaire avant retraitement du combustible usagé.

Pour cette piscine, d'importants équipements de sûreté sont prévus : double enveloppe, refroidissement continu... Cet équipement fait partie d'un élément de la VD4.

Pour le moment, ce projet reste un peu confidentiel, mais l'ensemble du projet sera présenté ultérieurement.

André COPIN fait également part aux membres du bureau d'une réunion relative au dialogue technique sur la VD4, programmée le 11 juin prochain, et à laquelle il a prévu de participer. Il s'agira de la 8^e réunion sur ce sujet, qui portera sur l'instruction des agressions internes et externes.

Prochaine réunion de la CLI :

**Le vendredi 15 juin 2018 de 09h30 à 12h00
à Dampierre-en-Burly (auditorium de l'espace culturel et sportif)**

Prochaine réunion de bureau : mardi 04 septembre 2018 à 14h00 (à la Communauté de Communes du Val de Sully - BONNEE)